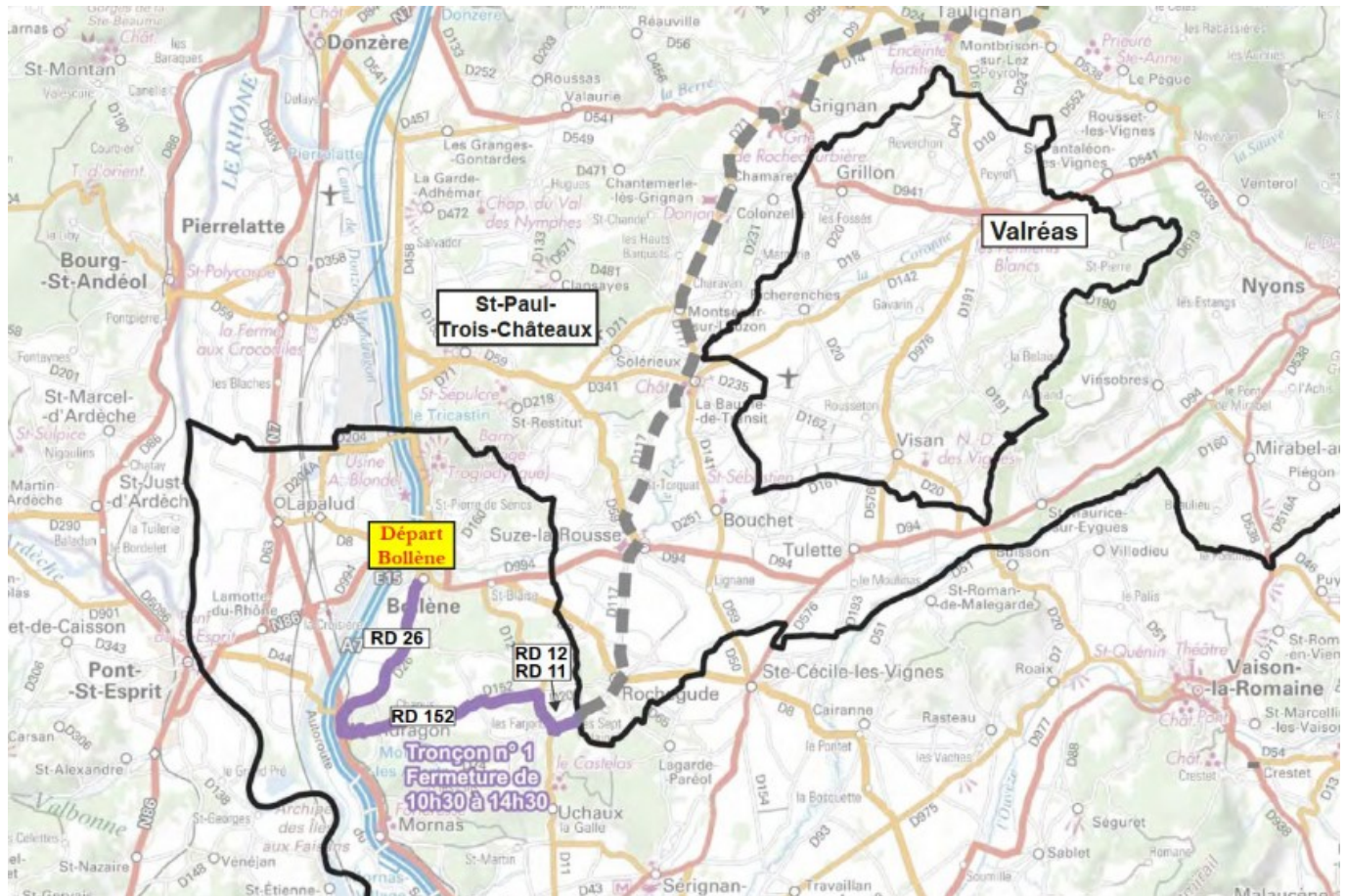


Tour de France : comment circuler lors du départ de l'étape de Bollène ?



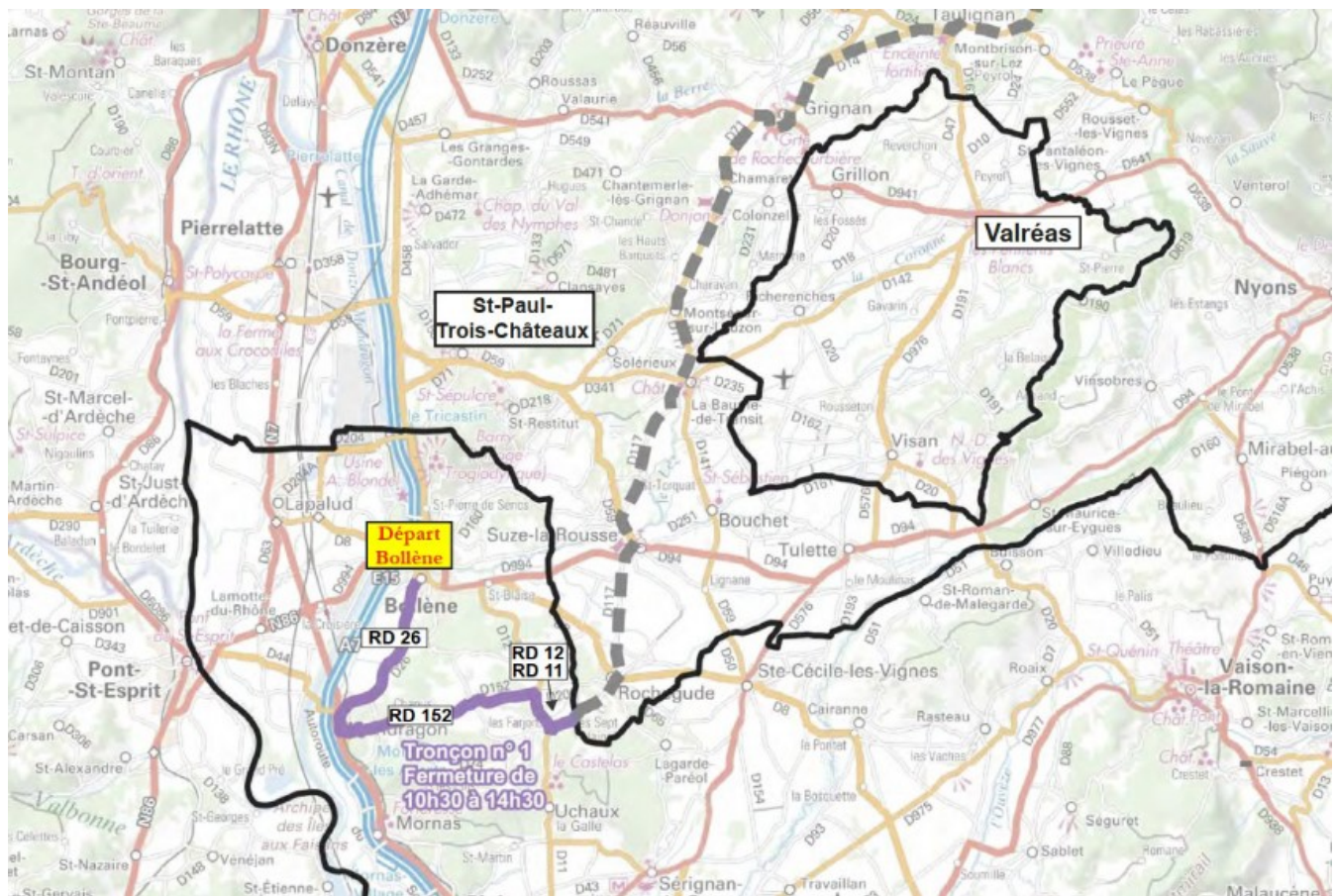
Afin de garantir la sécurité pendant le passage du Tour de France en Vaucluse, des mesures de circulation, de stationnement et de restrictions d'accès sont mises en œuvre à l'occasion de l'étape au départ de Bollène le mercredi 23 juillet.

Pour cette 17 étape, la caravane publicitaire prendra le départ à 11h35 depuis la commune de Bollène, où le village du Tour sera installé sur la place du 18 juin 1940.

La grande boucle s'élancera à 13h35 depuis Bollène, puis traversera les communes de Mondragon et d'Uchaux, en direction du département de la Drôme.

Afin de permettre le passage de l'épreuve, des mesures de circulation et de stationnement ont été prises : les routes départementales 26, 152, 12 et 11 seront fermées à la circulation de 10h30 à 14h30.

Ecrit par Echo du Mardi le 19 juillet 2025



Crédit : DR

Le préfet de Vaucluse invite les usagers de la route à anticiper leurs déplacements en raison des importantes difficultés de circulation sur et à proximité de la ville de Bollène le jour du passage du Tour. Par ailleurs, en raison de sa sensibilité au risque incendie particulièrement élevé sur cette période, l'accès au massif de Bollène-Uchaux sera interdit au grand public sur l'ensemble de la journée du 23 juillet.

Pour rester informé :

- Les services de l'État | <http://www.vaucluse.gouv.fr/>
- Conseil départemental de Vaucluse | <https://www.vaucluse.fr/>
- Bollène → <https://ville-bollene.fr/fr/agenda/317/tour-de-france>
- Uchaux → <https://uchaux.fr/arretes-municipaux/am-manifestation-sportive-tour-de-france-cycliste/>

Mondragon →

<https://mondragon.fr/information-circulation-et-stationnement-passage-du-tour-de-france-mercredi-23-juliet-2025/>

- Tour de France 2025 | www.letour.fr

L.G.